

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 13 novembre 2017, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Monsieur Yannick Fecteau	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

*Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.*

*Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.*

---

*Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :*

### **1. Ouverture de la séance ordinaire du 13 novembre 2017**

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h31.

17 11 137

### **2. Adoption de l'ordre du jour du 13 novembre 2017**

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 13 novembre 2017, soit adopté tel que présenté.

1. **Ouverture**  
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
  - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
    - 6.1.1. Souper Enchanté des fêtes – MRC de Coaticook
    - 6.1.2. Opération Nez rouge
7. **Affaires courantes municipales**
  - 7.1. **Dossiers municipaux**
    - 7.1.1. Contrat de déneigement MTQ 2017-2018
    - 7.1.2. Calendrier des séances du conseil municipal 2018
    - 7.1.3. Entretien de la patinoire du parc de Kingscroft – Saison 2017-2018
    - 7.1.4. Nomination du maire suppléant
    - 7.1.5. PAARRM – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
    - 7.1.6. Comité municipaux – répartition
    - 7.1.7. Résolution – élu responsable des questions Familles et Aînés
    - 7.1.8. Entretien de la génératrice - résolution
  - 7.2. **Règlement**
    - 7.2.1. Adoption du second projet de règlement numéro 259-2017, remplaçant le second projet de règlement numéro 259-2017 adopté le 2 octobre 2017 modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin d'autoriser l'épandage des MRF dans les zones de type «A», «Ar», «F», «Fr», «R» et «Rr»
    - 7.2.2. Avis de motion – Projet de règlement numéro 260-2017 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les informations requises pour l'émission d'un certificat pour l'entreposage et

l'épandage de MRF ainsi que le coût de celui-ci

7.2.3. Présentation du Projet de règlement numéro 260-2017 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les informations requises pour l'émission d'un certificat pour l'entreposage et l'épandage de MRF ainsi que le coût de celui-ci

**7.3. Budget 2018**

7.3.1. Offre de services 2018 – aviseur légal

7.3.2. Offre de services 2018 - archiviste

**8. Rapport du Maire et des conseillers**

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

8.2. Rapport des conseillers

**9. Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**

9.1. Dépôt du rapport mensuel

**10. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**

10.1. Dépôt du rapport mensuel

**11. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

11.1. Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale et secrétaire-trésorière

11.2. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires

11.3. Dépôt des formulaires DGE-1038

11.4. CCIRC – Déjeuner-conférence

**12. Trésorerie**

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

**13 Divers**

13.1. Projet bureau municipal

13.2. Table de concertation culturelle de Coaticook

13.3. ADMQ – Lettre aux élus

**14. Deuxième période de questions**

**15. Levée de la séance ordinaire**

**Adoptée à l'unanimité**

**17 11 138**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017**

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**4. Première période de questions**

Aucune question

**17 11 139**

**6.1.1. Souper Enchanté des fêtes – MRC de Coaticook**

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise l'inscription des élu(e)s et des fonctionnaires intéressés à participer au souper des Fêtes de la MRC de Coaticook qui aura lieu vendredi le 24 novembre 2017 à Coaticook.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

17 11 140

### 6.1.2. Opération Nez rouge

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que la Municipalité verse la somme de 50\$ à la 28<sup>e</sup> édition d'Opération Nez rouge de Coaticook à titre d'aide financière.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

17 11 141

### 7.1.1. Contrat de déneigement MTQ 2017-2018

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a conclu une entente avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec quant à l'exécution du contrat relatif aux travaux de déneigement pour le dossier « 9010-15-4948 – Déneigement, déglçage, fourniture des matériaux et site d'entreposage » pour l'entretien hivernal du chemin de Way's Mills ;

**CONSIDÉRANT** que le montant du contrat accordé à la Municipalité n'excède pas 25 000\$ ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité n'a pas la machinerie requise afin d'effectuer l'entretien hivernal du chemin de Way's Mills ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité octroie, de gré à gré, tel que le permet les dispositions du *Code municipal du Québec*, à l'entreprise 3089-7128 Québec Inc. le contrat d'entretien hivernal du chemin de Way's Mills pour un montant de 21 542.68\$, toutes taxes incluses ;

**CONSIDÉRANT** que le contrat est d'une durée d'un an (saison 2017-2018) ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que Monsieur Johnny Piszar, maire, et Madame Sonia Tremblay, directrice générale, secrétaire-trésorière, soient désignés comme signataires du contrat entre l'entreprise 3089-7128 Québec Inc. et la Municipalité.

Que la Municipalité conserve 2% en frais de gestion pour l'administration du contrat qu'elle a signée avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

17 11 142

### 7.1.2. Calendrier des séances du conseil municipal 2018

**ATTENDU** que le conseil municipal doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure, à savoir :

<b>CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2018</b>	
<b>JANVIER</b>	Lundi le 8 janvier 2018 à 19h30
<b>FÉVRIER</b>	Lundi le 5 février 2018 à 19h30

<b>MARS</b>	Lundi le 5 mars 2018 à 19h30
<b>AVRIL</b>	Mardi le 3 avril 2018 à 19h30
<b>MAI</b>	Lundi le 7 mai 2018 à 19h30
<b>JUIN</b>	Lundi le 4 juin 2018 à 19h30
<b>JUILLET</b>	Mardi le 3 juillet 2018 à 19h30
<b>AOÛT</b>	Lundi le 6 août 2018 à 19h30
<b>SEPTEMBRE</b>	Mardi le 4 septembre 2018 à 19h30
<b>OCTOBRE</b>	Lundi le 8 octobre 2018 à 19h30
<b>NOVEMBRE</b>	Lundi le 5 novembre 2018 à 19h30
<b>DÉCEMBRE</b>	Lundi le 3 décembre 2018 à 19h30

**ATTENDU** que lesdites séances ordinaires ont lieu au Centre Communautaire situé au 2081, chemin de Way's Mills à Barnston-Ouest

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le conseil municipal, par cette résolution, approuve ledit calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018.

**Adoptée à l'unanimité**

**17 11 143**

**7.1.3. Entretien de la patinoire du parc de Kingscroft – Saison 2017-2018**

**ATTENDU** que Madame Isabelle Papineau, résidante de Barnston-Ouest, a déposé une offre de services pour l'entretien de la patinoire de Kingscroft pour la saison 2017-2018 ;

**ATTENDU** que Madame Papineau demande un montant de 3 750\$ (montant qui inclut les coûts de l'essence du tracteur) pour l'entretien de la patinoire pour la saison 2017-2018 ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk, et il est résolu ;**

Que la Municipalité octroie le contrat d'entretien de la patinoire du parc de Kingscroft pour la saison 2017-2018 à Madame Isabelle Papineau au montant de 3 750\$.

Qu'une entente de service pour l'entretien de la patinoire soit signée entre le Comité des Loisirs de Barnston-Ouest et Madame Papineau.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

**17 11 144**

**7.1.4. Nomination du maire suppléant**

**CONSIDÉRANT** que le conseil doit désigner un conseiller qui agira à titre de maire suppléant :

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau, et il est résolu ;**

De désigner la conseillère Julie Grenier, mairesse suppléante.

De désigner également la conseillère Julie Grenier à titre de substitut pour siéger à la MRC de Coaticook en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste.

De transmettre copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook pour l'en informer.

**Adoptée à l'unanimité**

**17 11 145**

**7.1.5. PAARRM – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

**ATTENDU** que la Municipalité a reçu, le 10 octobre 2017, une confirmation du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de l'obtention d'une aide financière maximale de 34 158\$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;

**ATTENDU** qu'un tableau représentant les dépenses effectuées quant aux travaux de rechargement de gravier totalisant une dépense nette de 78 965.40\$ est déposé ;

**POUR CES MOTIFS**

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,**

**Appuyé par la conseillère Virginie Ashby, et il est résolu ;**

Que la Municipalité approuve les dépenses pour les travaux de rechargement de gravier exécutés sur les chemins Davis, Haskell et Stage, pour lesquels une subvention maximale de 34 158\$ a été confirmée par le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.

Que la Municipalité affirme que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Adoptée à l'unanimité**

**7.1.6. Comité municipaux - répartition**

Les membres du conseil procèdent à l'attribution des postes sur les différents comités de la Municipalité.

**17 11 146**

**7.1.7. Résolution – élu responsable des questions Familles et Aînés**

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a déposé auprès du ministère de la Famille une demande de financement dans le cadre du renouvellement de la démarche MADA ;

**ATTENDU** que la Municipalité, doit nommer un élu responsable des questions Familles et Aînés ;

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,**

**Appuyé par la conseillère Virginie Ashby, et il est résolu ;**

Que le conseil municipal nomme la conseillère Julie Grenier à titre d'élue responsable des questions Familles et Aînés auprès de la MRC de Coaticook.

De transmettre copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook pour l'en informer.

**Adoptée à l'unanimité**

En raison d'une apparence de conflit d'intérêt en vertu du règlement 243 portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus de Barnston-Ouest, article 6.3, le conseiller Yannick Fecteau se retire, temporairement, des délibérations, il est 19h48.

17 11 147

**7.1.8. Entretien de la génératrice – résolution**

**ATTENDU** que la Municipalité a demandé des soumissions pour l'entretien annuel de la génératrice du Centre Communautaire ;

**ATTENDU** que la Municipalité a reçu deux soumissions ;

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby, et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie le contrat d'entretien annuel de la génératrice du Centre Communautaire aux Entreprises Y. Fecteau Inc. pour un montant de 158.87\$, plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

Le conseiller Yannick Fecteau réintègre le conseil, il est 19h49.

17 11 148

**7.2.1. Adoption du second projet de règlement numéro 259-2017, remplaçant le second projet numéro 259-2017 adopté le 2 octobre 2017 modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin d'autoriser l'épandage des MRF dans les zones «A», «Ar», «F», «Fr», «R» et «Rr»**

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest juge à propos de modifier son règlement de zonage numéro 225-2012 afin d'autoriser l'épandage de MRF dans les zones de type «A», «Ar», «F», «Fr», «R» et «Rr» ;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la municipalité peut modifier son règlement de zonage numéro 225-2012 ;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), article 124, le processus de modification réglementaire doit débiter par l'adoption d'un projet de règlement modificateur ;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été donné à la séance du 7 août 2017 ;

**CONSIDÉRANT** qu'un projet de règlement a été adopté à la séance du conseil du 7 août 2017 ;

**CONSIDÉRANT** qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 2 octobre 2017 ;

**CONSIDÉRANT** que le vote est demandé ;

	<b>NOM</b>	<b>VOTE</b>
Conseiller # 1	Yannick Fecteau	POUR

Conseiller # 2	Ziv Przytyk	CONTRE
Conseillère # 3	Virginie Ashby	POUR
Conseiller # 4	Normand Vigneau	CONTRE
Conseillère # 5	Julie Grenier	POUR
Conseillère # 6	Cynthia Ferland	POUR
<b>RÉSULTATS</b>	<b>2 CONTRE</b>	<b>4 POUR</b>

**En conséquence, il est proposé et résolu à majorité**

D'adopter le second projet de règlement numéro 259-2017, remplaçant le second projet numéro 259-2017 adopté le 2 octobre 2017, et qu'il soit décrété par ce règlement ce qui suit :

**Article 1**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**Article 2**

Le présent règlement porte le numéro 259-2017 et s'intitule « *règlement modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin d'autoriser l'épandage de MRF dans les zones de type « A », « Ar », « F », « Fr », « R » et « Rr »* ».

**Article 3**

Le règlement de zonage est modifié à l'article 27.1 *Affectation où l'épandage et le stockage temporaire de MRF sont permis* comme suit :

*«L'épandage et le stockage temporaire de matières résiduelles fertilisantes (M.R.F) sont permis à l'intérieur des zones de type « A », « Ar », « F », « Fr », « R » et « Rr ».»*

**Article 4**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**Adoptée à la majorité**

17 11 149

**7.2.2. Avis de motion – Projet de règlement numéro 260-2017 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les informations requises pour l'émission d'un certificat pour l'entreposage et l'épandage de MRF ainsi que le coût de celui-ci**

Avis de motion est donnée, par le conseiller Ziv Przytyk, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le règlement numéro 260-2017 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les informations requises pour l'émission d'un certificat pour l'entreposage et l'épandage de MRF ainsi que le coût de celui-ci.

**7.2.3. Présentation du Projet de règlement numéro 260-2017 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les informations requises pour l'émission d'un certificat pour l'entreposage et l'épandage de MRF ainsi que le coût de celui-ci**

Le directrice générale, Madame Sonia Tremblay, présente aux membres du conseil le projet de règlement 260-2017 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les informations requises pour l'émission d'un certificat pour l'entreposage et l'épandage de MRF ainsi que le coût de celui-ci.

17 11 150

### **7.3.1. Offre de services 2018 – aviseur légal**

**ATTENDU** que le cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. a présenté à la Municipalité de Barnston-Ouest une offre de services professionnels pour l'année 2018 ;

**ATTENDU** que cette offre répond aux besoins de la Municipalité ;

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la Municipalité de Barnston-Ouest accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l., pour l'année 2018.

**Adoptée à l'unanimité**

17 11 151

### **7.3.2. Offre de services 2018 – archiviste**

**ATTENDU** que la Municipalité a reçu une offre de service pour la gestion des documents et des archives 2018 de la part de HB archivistes, s.e.n.c. ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la Municipalité accepte l'offre de service pour la gestion des documents et des archives 2018 de HB archivistes, s.e.n.c. pour un montant forfaitaire de 1 027.14\$ (4 jours) ou 60\$ de l'heure plus les taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire**

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

### **8.2. Rapport des conseillers**

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

### **9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie**

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'octobre 2017.

### **10.1. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**

Dépôt du rapport mensuel de l'officier municipal pour le mois d'octobre 2017.

### **11.1. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

Dépôt du rapport de la directrice générale, secrétaire-trésorière pour le mois d'octobre 2017.

### **11.2. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires**

La directrice générale dépose officiellement lesdites déclarations en vertu de



l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* L.R.Q., c. E-2.2), soumises par les élus suivants : Johnny Pizar, Yannick Fecteau, Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier et Cynthia Ferland.

### **11.3. Dépôt des formulaires DGE-1038**

La directrice générale dépose officiellement les formulaires DGE-1038 des élus suivants : Johnny Pizar, Yannick Fecteau, Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier et Cynthia Ferland. Les copies originales de ces formulaires seront transmises au Directeur général des élections du Québec, tel que requis.

17 11 152

### **11.4. CCIRC – Déjeuner-conférence**

**ATTENDU** que la Chambre de Commerce et d'industrie de la Région de Coaticook offre un déjeuner-conférence sous le thème *Comment communiquer nos attentes ?* ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,  
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise l'inscription de la directrice générale, au coût de 40\$, au déjeuner-conférence de la Chambre de Commerce et d'industrie de la Région de Coaticook qui se tiendra le 29 novembre 2017 à la Salle l'Épervier de Coaticook.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

17 11 153

### **12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer**

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 2 octobre 2017 – 17-10-135	71 630.31\$
B) Dépenses incompressibles – octobre 2017	10 746.58\$
C) Salaires octobre 2017	8 188.08\$
D) Comptes à payer au 13 novembre 2017	165 162.38\$

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 184 097.04\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

**Adoptée à l'unanimité**

17 11 154

**13.1. Projet bureau municipal**

**ATTENDU** que le conseil municipal souhaite évaluer le projet de la construction d'un nouveau bureau municipal ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le conseil municipal mandate la directrice générale à faire les recherches nécessaires à l'élaboration du projet (subventions, estimation des coûts, plans et devis, etc.) et à payer les dépenses qui y seront rattachées.

**Adoptée à l'unanimité**

**13.2. Table de concertation culturelle de Coaticook**

La lettre est déposée aux membres du conseil municipal.

**13.3. ADMQ – Lettre aux élus**

La lettre est déposée aux membres du conseil municipal.

17 11 155

**15. Levée de la séance ordinaire du 13 novembre 2017**

**Il est proposé par le conseiller Yannick Fecteau,  
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h15.

**Adoptée à l'unanimité**

« En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*. »

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.